

Assemblée Générale 2016

Rapport Moral et d'Activité

Rapport Financier

Rapport d'Orientation

Samedi 11 Juin 2016

Centre St Jean à Angers

Association départementale de
parents et amis de personnes
handicapées mentales

Sommaire

Rapport moral et d'activité

La vie associative et la défense des personnes en situation de handicap

A) Première année de la nouvelle équipe	4
➤ Le lien aux familles : une priorité	
➤ La réorganisation de la gouvernance et des commissions	
B) Les travaux des commissions	8
➤ Commission EA / ESAT	
➤ Commission communication	
➤ Commission hébergement	
➤ Commission parcours des personnes accueillies	
➤ Préfiguration du comité d'éthique	
➤ Commission brioches	
C) La vie des Comités locaux	9
➤ Comité angevin	
➤ Comité choletais	
➤ Comité saumurois	
➤ Comité segréen	
D) La défense des droits	11
➤ L'aide aux projets vacances	
➤ La prime d'activité	
➤ L'accès à la santé	
E) Le groupe EPPI	13

L'activité gestionnaire

A) La prise en compte des politiques publiques et les enjeux associatifs	14
➤ Le rapport PIVETEAU et ses suites	
➤ La politique de protection de l'enfance	
➤ L'accès aux soins	
➤ Le Troisième plan autisme	
➤ Les lois d'adaptation de la société	
B) L'accueil des personnes handicapées	15
➤ La classe externalisée de Saumur	
➤ Le dispositif APIC'S	
➤ La collaboration avec la psychiatrie	
➤ Le dossier unique de l'utilisateur	
C) La démarche qualité	15
➤ Les recommandations de bonnes pratiques	
➤ Les cellules qualité	
➤ La sécurisation du circuit du médicament	
D) Les conditions d'accueil	16
➤ L'inauguration des locaux espaces verts d'Avrillé	
➤ Les chantiers en cours ou débutés en 2015	
E) Le redressement économique des EA	16
F) La gestion des ressources humaines	17
➤ La complémentaire santé	
➤ L'observatoire des métiers et des compétences	
➤ La formation des salariés	
➤ La réorganisation du mouvement employeur	
➤ L'aménagement du temps de travail	

Un nouveau service : le SAMSAH 18

L'Unapei en quelques actions 19

Rapport d'orientation

La vie associative

A) Etre à l'écoute et répondre aux besoins des familles	28	D) Appréhender le vieillissement	29
B) Obtenir de nouvelles capacités d'accueil et d'accompagnement de qualité et diversifiés	28	E) Développer les solutions d'hébergement adaptées aux personnes déficientes	29
C) Renouveler, moderniser, adapter nos infrastructures proposant des activités professionnelles	28	F) Penser l'accompagnement dans la globalité du parcours de vie	29
		G) Défendre les droits des personnes handicapées	29

Rapport moral et d'activité

LA VIE ASSOCIATIVE ET LA DÉFENSE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

A) Première année de la nouvelle équipe

Le lien aux familles : une priorité !

La mise en place de la nouvelle gouvernance à peine achevée, le Conseil d'Administration de l'association s'est rapidement engagé dans un objectif prioritaire : renforcer le lien aux familles dont un proche est accueilli dans l'un des établissements ou services de l'Adapei 49.



Ce chantier ouvert par la nouvelle équipe s'inscrit dans le prolongement de tout ce qui a été fait historiquement par les bénévoles et les professionnels de l'association pour offrir aux familles d'enfants et d'adultes handicapés les meilleures réponses possibles à leurs besoins.

Pourquoi vouloir créer du lien avec les familles ?

D'abord, sans les familles, l'association n'existerait pas ! L'Adapei 49 est une association gérée par les parents ayant eux-mêmes un enfant, jeune ou adulte, handicapé et par les amis de ces familles désirant leur apporter un soutien en s'engageant à leur côté au sein de l'association. Cet engagement se manifeste de différentes façons ; du simple « coup de main » lors d'évènements, jusqu'à la participation au conseil d'administration, en passant par les réunions locales de l'association ou la participation aux CVS (Conseil de la Vie Sociale).

Ensuite pour détecter efficacement les besoins des personnes handicapées, l'association doit entretenir un lien fort avec les familles qui savent mieux que quiconque les difficultés à surmonter en matière d'autonomie, d'emploi, de santé, de logement, de vieillissement, de culture, etc...

Enfin, l'association est le porte-parole des familles auprès de l'Unapei qui exerce une fonction de lobbying auprès des pouvoirs publics pour faire avancer la cause des personnes handicapées. L'Adapei 49 se met à l'écoute des familles pour faire remonter leurs demandes.

Le 30 janvier 2016 : une nouvelle étape

Pour lancer cette dynamique de l'échange, l'association a invité les familles à une journée conviviale au cours de laquelle plusieurs questions ont été soumises à réflexion :

- Comment identifier ce que les familles souhaitent connaître de l'association ?
- Comment construire à partir de ces éléments une présentation en vue d'un premier contact ?
- Comment poser les jalons d'un second contact ?
- Comment identifier les personnes susceptibles de se mobiliser pour l'association ?

Au terme de cette journée extrêmement riche et chaleureuse, un plan d'actions a été proposé. Sa mise en œuvre a commencé, en particulier au sein de la commission communication :

- Création d'une plaquette de présentation de l'association. Elle sera systématiquement remise aux familles des nouveaux arrivants dans les établissements et services,
- Mise en place d'un premier contact personnalisé avec des membres bénévoles de l'association pour tous les nouveaux parents, dès l'inscription de leur enfant pour les accueillir, leur proposer un échange et leur présenter l'association qui accueille leur enfant,
- Invitation à un temps d'échange entre les nouveaux arrivants dans chaque établissement afin de favoriser l'expression des parents et répondre à leurs questions.

Tout ce travail de relation avec les familles va se construire avec les Directeurs d'établissement et de services qui ont naturellement un contact privilégié avec les familles. Ce plan d'action sera lancé à la rentrée de septembre 2016 auprès des familles d'IME et de SESSAD dans un premier temps.

L'association, un espace créateur de liens

La priorité que s'est donnée l'équipe de bénévoles de l'association tend à tisser du lien pour faire en sorte qu'aucune famille ne souffre d'isolement et que chacune trouve au contraire dans sa relation aux autres familles une ressource pour mieux vivre sa situation.

En retour, l'association a besoin des familles pour réussir sa mission. C'est pourquoi chaque famille est invitée à manifester sa confiance dans l'association en renouvelant chaque année son adhésion, en participant aux manifestations organisées au profit des enfants et adultes dans les établissements, ou en acceptant de rejoindre l'équipe dans les comités ou au sein du Conseil d'Administration de l'Adapei 49.



Dans les CVS

Le 21 novembre dernier les représentants des familles dans les CVS (Conseil de la Vie Sociale) ont été réunis par l'association pour faire le point sur le fonctionnement de ces derniers, les sujets qu'ils traitent, la consultation des familles.

Les CVS constituent un espace de dialogue privilégié où sont abordées les principales préoccupations des personnes accueillies dans les établissements et de leurs familles, par exemple : l'aménagement des locaux, la sécurité extérieure, le transport...

Dans les comités Adapei 49

Des membres représentants des Comités de l'Adapei 49 se sont réunis deux fois dans l'année pour échanger sur leurs activités et le renforcement de leur lien avec les familles.

La réorganisation de la gouvernance associative et des commissions

Le bureau et / ou le Conseil d'Administration se réunissent chaque mois. Au début de chaque Conseil d'Administration, un temps d'échange et de réflexion est consacré à un sujet spécifique pour alimenter les orientations et décisions de l'association.

Sur proposition du bureau, le Conseil d'Administration a revisité l'organisation, la composition et le fonctionnement des commissions et groupes de travail nécessaires à la vie de l'Adapei 49. La réflexion s'est inscrite dans le cadre des orientations fixées dans la feuille de route validée par le Conseil d'Administration.

Les travaux des commissions et des groupes de travail participent à la dynamique de notre association. Ils mobilisent des bénévoles qui portent des problématiques et élaborent des propositions au Conseil d'Administration.

Il a ainsi été arrêté une nouvelle organisation des commissions qui prend en compte les priorités identifiées dans la feuille de route. Les quatre points ci-après identifient les changements intervenus :

- Le groupe de travail EA/ESAT devient la commission EA / ESAT qui a été mandatée pour travailler immédiatement sur le projet de reconstruction de l'ESAT d'Avrillé,
- La commission de coordination des CLAVA devient la commission de coordination des Comités locaux de l'Adapei 49 et est mobilisée pour proposer des actions en faveur du renforcement des relations de notre association avec les familles,
- La création d'une commission hébergement pour élaborer des propositions diversifiées en faveur de l'hébergement des personnes handicapées,
- La création d'une commission parcours des personnes accueillies pour réfléchir à la qualité de l'accueil des personnes tout au long de leur vie dans nos établissements ou ailleurs en tenant compte de l'évolution de leurs besoins. Les problématiques liées au vieillissement sont prioritaires.

Les commissions associatives / professionnels

Commissions Groupes de travail	Binôme référent professionnel et référent associatif	Composition	Objet
Commission permanente Evaluation / Qualité	Présidente (Marie Hélène CHAU- TARD) Directeur Général (Jean SELLIER)	Administrateurs, Directeurs, DRH, Professionnels	Piloter la démarche transversale d'évaluation au sein des établissements et services de l'Adapei 49
Commission permanente EA / ESAT	Trésorier adjoint (Stéphane BA- RANGER) Directeur Général (Jean SELLIER)	Présidente, Premier Vice-Président, Administrateurs délégués des ESAT et EA, Directeurs ESAT et EA, DAF, DRH, Contrôleur de gestion	Accompagner le plan de restructuration Suivre la situation des ESAT et des EA Définir les orientations stratégiques
Commission permanente hébergement	Gilles POUGNET (Administrateur) Directeur Général (Jean SELLIER)	Présidente, Familles, Directeur pôle hébergement et accom- pagnement social	Développer des propositions diversifiées et adaptées pour l'hébergement des personnes handicapées
Commission permanente parcours des personnes ac- cueillies (thématiques)	Camille DILE (Administrateur) Directeur Général (Jean SELLIER)	Administrateurs Professionnels	Vieillessement : analyser et explorer des pistes de solution pour accompagner les personnes handicapées vieillissantes
Commission Projet d'éta- blissement et outils loi du 2 janvier 2002 (en fonction des besoins)	Vice-Présidente chargée des rela- tions établissements (Lucette JU- LIEN) Directeur Général (Jean SELLIER)	Présidente, Premier Vice-Président, Administrateur délégué de l'établis- sement concerné, Administrateurs, Adhé- rents, Cadres de direction	Etudier et se prononcer sur les propositions de projet d'établissement / de service et les règle- ments de fonctionnement avant leur validation en CA Prendre connaissance des livrets d'accueil et contrats de séjour (ou équivalent)
Commission Ressources Humaines (en fonction des besoins)	Présidente (Marie Hélène CHAU- TARD) Directeur des Ressources Hu- maines	Premier Vice Président, Administrateur délégué de l'éts concerné, Directeur Général	Préparer un avis pour le Conseil d'Administration concernant le recrutement des postes de direc- tion (Directeurs de pôle, de dispositif, d'établis- sements et Directeurs-adjoints d'établissements)
Commission associative de médiation (en fonction des besoins)	Francis MIGNONNEAU (Premier Vice-Président) Directeur Général (Jean SELLIER)	Présidente, Directeurs, Professionnels	Réfléchir à la prévention des conflits en abordant les points de vue des professionnels et des pa- rents, constituer une liste de personnes quali- fiées, élaborer une procédure de gestion de la médiation Produire des orientations et préconisations à destination des professionnels et des familles sur le rôle, la place de chacun, les modalités de coopération
Commission permanente ESCA'L	Administrateur délégué (Serge LE- PICIER) Directrice adjointe (Virginie MARIE)	Familles ESCA'L, Usagers d'ESCA'L	Suivre les activités d'ESCA'L, développer un pro- jet de service, porter les attentes des familles

Les commissions associatives

Commissions Groupes de travail	Binôme référent professionnel et référent associatif	Composition	Objet
Commission permanente de coordination des Comités locaux	Vice-Président chargé des relations avec les familles (Jean-Yves MARTIN)	Présidente, Trésorier, Représentants territoriaux, Trésoriers et Secrétaires des Comités locaux, Directeur Général invité	Suivre et analyser le budget associatif Echanger sur les pratiques et les expériences Soutenir les responsables des Comités Partager les bilans des Comités Réfléchir à la politique d'adhésion & de fidélisation des adhérents
Commission permanente Finances, Investissement et Patrimoine	Trésorier (Jacky ONILLON) Directeur Administratif et Financier (Philippe BOURGEOIS)	Présidente, Administrateurs délégués Directeur Général	Réfléchir aux aspects budgétaires, économiques, financiers et patrimoniaux de l'association et de ses établissements et élaborer des propositions pour le Conseil d'Administration
Commission permanente de communication	Colette MANDRET (Vice-Présidente) Assistante de direction (Laure CHAUSSEPIED)	Présidente, Administrateurs, Bénévoles	Réfléchir à la démarche de communication initiée par l'association, élaborer des documents de communication et piloter l'animation du site internet
Commission permanente brioche	Présidente Commission brioche (Marie-Loïc MINGOT) Assistante de direction (Laure CHAUSSEPIED)	Administrateurs, Bénévoles	Organiser l'Opération brioche annuellement
Préfiguration du Comité d'éthique	Présidente (Marie Hélène CHAUTARD) En collaboration avec Aurélien DUTIEZ, intervenant	Administrateurs, DG	Réfléchir dans un premier temps à la mise en œuvre d'une démarche éthique au sein de l'Adapei 49 Configurer les modes d'organisation de la prise en compte de cette question
Commission permanente inter-associative santé	Vice-Présidente chargée de la défense, des droits et participation des personnes handicapées (Colette MANDRET)	Bénévoles et Professionnels des 4 associations affiliées à l'Unapei en Maine et Loire	Favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de handicap mental par la mise en place d'outils de communication, de formations, d'échanges avec les différents lieux de soins, ...

B) Les travaux des commissions

La Commission EA / ESAT

Cette commission se réunit régulièrement et est particulièrement mobilisée sur la reconstruction de l'ESAT d'Avrillé. Le nouveau Conseil d'Administration a inscrit cette reconstruction dans ses priorités et a validé l'acquisition d'un terrain à Avrillé.

Les travaux engagés par la commission consistent à élaborer le cahier des charges de ce futur ESAT pour passer commande à un architecte. Ce cahier des charges doit :

- intégrer l'évolution des métiers pour répondre et s'adapter aux futurs besoins du marché,
- prendre en compte le vieillissement et la fatigabilité des travailleurs en particulier dans la conception des postes de travail,
- imaginer le développement du travail hors les murs notamment,
- préciser les besoins et la qualité de l'accueil attendu hors temps de travail : gestion des temps de pause, restauration, formation, accompagnement social,...

La Commission communication

La commission communication a eu une activité chargée durant cette année 2016. Elle s'est appuyée sur les sujets abordés lors des rencontres avec les familles de mars 2015 et janvier 2016.

L'objectif est de créer des liens avec les nouvelles familles, les amener à mieux connaître l'association, à participer activement à la vie associative, à leur proposer d'adhérer et les inciter à s'engager au sein de l'association.

La Commission a travaillé sur l'élaboration d'une plaquette de présentation de l'association et travaille maintenant sur les rencontres individuelles « familles- association » et sur un argumentaire à développer durant ces rencontres. Elles devraient débuter dès la rentrée de septembre prochain en phase pilote sur les IME.



Donc une année bien remplie, riche en débats et discussions, avec pour objectif prioritaire de renforcer la dynamique parentale de l'Adapei 49.

La Commission hébergement

Créée en février 2016, la commission hébergement a pour mission de développer des propositions diversifiées et adaptées pour l'hébergement des jeunes et moins jeunes.

Lors de sa dernière réunion du 31 mars dernier, après avoir fait un point sur les projets en cours (Angers et Saumur), ses membres ont proposé de lancer une enquête auprès de tous les adhérents de l'Adapei 49. L'objectif de cette enquête est de recenser les besoins en hébergement, mais également de faire exprimer les attentes pour les années à venir. Cette enquête sera réalisée à l'automne 2016.

Par ailleurs, une étude doit démarrer dans les prochains mois pour recueillir une vision, aussi exhaustive que possible, des expériences menées par d'autres associations dans ce domaine afin d'enrichir nos réflexions pour de nouveaux projets.

La Commission parcours des personnes accueillies

Cette commission s'est réunie deux fois depuis sa création. Ses travaux ont débuté par la contribution d'un stagiaire en licence gérontologie qui est venu présenter les résultats de son étude sur les conséquences du vieillissement des personnes handicapées. Ses conclusions indiquent les difficultés de leur prise en charge et l'absence de solutions adaptées.

Plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- Pour les personnes les plus autonomes qui prennent leur retraite, leur souhait de rester à domicile est fort mais il est indispensable qu'elles bénéficient d'un environnement favorable et d'un suivi SAVS. Elles peuvent aussi intégrer un EHPAD et si possible une UPHA.
- Le vieillissement prématuré d'un certain nombre de personnes handicapées est générateur d'une grande fatigabilité. Elles doivent alors être réorientées. Des solutions souples proposant des activités adaptées et des temps partiels sont à développer. Cela suppose d'adapter nos structures d'accueil mais aussi les activités proposées.

La préfiguration du comité d'éthique

Un groupe composé de 4 administrateurs, du directeur général de l'Adapei 49 et d'un intervenant extérieur philosophe travaille depuis 2 ans sur la mise en place d'un Comité d'éthique au sein de l'association.

Le projet consiste à créer différents groupes de discussion ayant pour objectif de sensibiliser, susciter et développer la réflexion éthique. Ces espaces permettront d'échanger sur des situations individuelles complexes ou sur des thématiques éthiques spécifiques.

Cette démarche éthique est l'occasion de faire vivre les valeurs de l'association en partageant, dans un cadre bienveillant, des questions qui se posent au quotidien.

Tous les professionnels et parents désirant construire, participer et enrichir cette réflexion commune seront les bienvenus. Nous avons élaboré 2 questionnaires distincts, l'un à destination des parents, l'autre à destination des professionnels. Ils constitueront l'ultime étape avant le travail de réflexion que nous souhaitons mettre en place au sein de l'Adapei 49.

La commission brioches

La commission, composée de 11 personnes, se réunit d'avril à novembre. Les Comités de Baugé et Segré ne sont pas représentés. La commission souhaite se rapprocher des membres des CVS des établissements de ces secteurs.

Elle est soucieuse d'apporter une dynamique dans « l'Opération Brioches », tant dans la qualité des brioches que dans l'organisation et dans les échanges entre bénévoles, établissements de l'Adapei 49 et le public acheteur. Des enfants ou adultes de nos établissements sont heureux de vendre et sont les meilleurs ambassadeurs.



Point sur la saison 2015

6933 brioches ont été vendues au sein de l'association. C'est une progression de 7,80 % des bénéfices.

Nous sommes satisfaits, et heureux de la mobilisation de nos acheteurs et de l'intérêt que le public porte à nos actions et à l'association. C'est une bonne occasion de mise en valeur de l'association et des personnes handicapées en vue de faire connaître les établissements de l'Adapei 49 au sein du département. Nous remercions tous nos partenaires ainsi que l'Unapei pour les supports de communication.

La saison 2016

La semaine nationale est fixée du 3 au 9 octobre 2016. A VOS AGENDAS, MOBILISONS-NOUS !

Cette vente de brioches contribue à faire naître des relations entre parents, faire reconnaître et défendre les particularités dans le quotidien des personnes concernées par le handicap mental, comme l'accessibilité, le facile à lire et à comprendre, etc...

Nous recherchons toujours des bénévoles sur tous les secteurs, pour quelques heures ou en commission : la tâche sera allégée pour tous. Faites-vous connaître au siège de l'Adapei 49 ou sur le site internet ou dans votre Comité.

C) La vie des Comités locaux

Pour faciliter l'identification par les adhérents et familles de l'organisation des groupes locaux sur le département, le Conseil d'Administration a opté pour un changement de dénomination.

Le terme CLAVA (Comité Local d'Animation de la Vie Associative) est transformé en « Comité ».

La dénomination devient, selon chaque Comité : « Adapei 49 comité » angevin, beaugeois, chemillais, choletais, saumurois et segréen.

Le Comité angevin

Il s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année dans un climat très serein pour ses échanges et a accueilli des directeurs d'établissements.

Le 28 novembre, il a participé aux portes ouvertes de l'IME Europe à la rencontre de nouveaux parents. Ambiance cordiale, quelques contacts mais peu de retours.

Le 9 avril, il a organisé une soirée festive avec la participation du groupe EPPI pour la décoration bretonne dans une atmosphère très joyeuse.

Le 19 mai, une réunion sur la tutelle et la curatelle, organisée à l'IME Europe, a réuni une trentaine de personnes. Elle a été animée par l'UDAF et des professionnels de l'IME et a permis un échange questions / réponses très instructif.

Le Comité choletais

Pendant l'année 2015-2016, le comité a vécu quelques départs mais aussi l'arrivée de nouveaux parents. La dynamique du comité reste forte et nous nous efforçons d'être présents en aide ou plus sur les manifestations des différents établissements du Choletais ou de la ville de Cholet.

- En janvier, présence d'Esca'l et du comité local au forum Escapade organisé tous les deux ans par la ville de Cholet. Une trentaine d'exposants, associations culturelles, de loisirs et sportives solidaires liées au monde du handicap étaient présents. Il y a eu des contacts intéressants pendant cette journée pour l'ensemble des activités d'Esca'l, le rendez-vous est pris pour 2018.
- Présence du Comité local au Groupe de Travail trimestriel pour la Promotion de la Personne Handicapée (GTPPH) qui travaille actuellement sur un label « HANDI-ACCUEILLANT ».
- Comme tous les ans, mobilisation totale du Comité pendant la semaine « Opération Brioches ». Il y avait une grande motivation de l'ensemble des participants sur les différents points de vente, les établissements, Chemillé, Cholet, la Tessoualle, la Séguinière. Pour la prochaine opération brioches en Octobre, nous comptons sur un engagement de tous pour tenir, animer en présentant des créations des établissements et/ou des animations avec les jeunes. Tous les parents qui souhaitent nous rejoindre sont bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter.
- Lancement du projet Equateur par le foyer d'hébergement Les Résidences Adapei : c'est un engagement de l'ensemble du foyer qui s'élabore depuis deux ans. Arrive le temps du départ pour sept résidents et deux éducateurs le 4 août pour un séjour de 10 jours en Equateur. Différentes actions sont menées : vente des brioches, marchés de Noël, spectacle des Z'improbables auquel le Comité a participé en tenant la billetterie. Le 19 avril, le projet Equateur a reçu 2 chèques, l'un du bénéfice du spectacle des Z'improbables et l'autre de la vente des brioches réalisées par les résidents du foyer.



- **PIQUE-NIQUE GEANT le samedi 2 juillet 2016**
Le Comité Local Adapei 49 Choletais organise cette journée pour partager un grand moment de convivialité et d'échanges avec toutes les familles, parents, usagers et professionnels des établissements Adapei 49 sur le site de l'IME Bordage Fontaine.



Le Comité saumurois

Le Comité s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année pour organiser les différentes animations renouvelées chaque année :

- le loto au mois de février (230 participants),
- l'Opération Brioches en octobre (870 brioches vendues),
- la Soirée dansante en octobre (261 participants dont 50 personnes des établissements),
- la vente sur le catalogue de Noël en novembre.

Toutes ces opérations mobilisent des bénévoles qui s'investissent au profit de l'association et des personnes accueillies dans les différents établissements du saumurois (IME « Chantemerle » de Bagneux, ESAT de St Lambert des Levées, FH de Doué La Fontaine, FO de La Breille Les Pins).

Les excédents permettent de financer diverses actions lors des fêtes de Noël : cadeaux individualisés, animation musicale, repas améliorés. Cette année, ils ont permis de financer l'animation pour les 30 ans du foyer L'Accueil de Doué la Fontaine. Nous avons aussi aidé La Maison des Pins à financer les Rencontres Expression Handicap (REH).

En février, le Comité local a réuni des familles des établissements pour un temps d'information et d'échanges avec les responsables de l'Adapei 49 et les directeurs. Cette rencontre a permis d'informer les familles sur la vie des établissements, de l'association, du groupe « EPPI » et du projet du foyer d'hébergement de Saumur.

Le groupe « EPPI » regroupe les adultes adhérents, 14 personnes cette année à l'ESAT et à la Maison des Pins. Ils ont participé à la découverte du patrimoine saumurois et à une réunion préparatoire.

Le Comité a aussi :

- participé au forum des associations organisé par la ville de Saumur,
- fait des démarches auprès d'Agglobus pour l'obtention du tarif social pour les usagers de l'ESAT et la mise en accessibilité de l'arrêt du bus,
- accueilli des nouvelles familles de l'ESAT.

Le Comité segréen

Il compte 8 membres dont 6 parents/accueillants d'enfants de l'IME et 2 parents du SESSAD.

Nous nous réunissons une fois par mois environ afin de préparer des actions telles que la réunion de rentrée, « l'Opération Brioches », la galette du Comité ou la participation aux portes ouvertes... Ces temps de rencontres se font dans l'enceinte de l'IME ou du SESSAD afin d'être au plus près des parents/accueillants des usagers.

- La réunion de rentrée nous permet de rencontrer les parents dans l'enceinte de l'IME.
- Pour l'opération Brioches, nous avons pu assurer une animation de ventes dans le hall d'accueil d'une grande surface du Segréen et, grâce à l'engagement de la sœur d'un des usagers accueillis au SESSAD, et ses amies, nous avons fait une vente importante en un temps record.
- La galette du Comité a eu lieu en janvier 2016 et nous a permis de proposer une rencontre avec des parents/accueillants au cours d'un moment de convivialité. Nous étions une quarantaine dont 8 familles désireuses de nous rencontrer. Pour notre deuxième « édition », nous en étions très heureux.
- Le 20 mai, ont eu lieu les portes ouvertes de l'IME Clairval de Segré. Le Comité Adapei 49 du segréen y avait un stand où nous avons proposé, à la dégustation, des gâteaux confectionnés par les usagers de l'IME. Ce lieu de rencontre, à la croisée des chemins entre les bâtiments de l'établissement, nous a permis de rencontrer parents, familles d'accueil, divers professionnels et d'anciens usagers de la structure et de partager un moment très sympathique.

D) La défense des droits des personnes handicapées



L'APV, l'Aide aux Projets Vacances, un soutien pour le départ en vacances

Un partenariat ANCV / Unapei, permet d'obtenir une aide sous forme de chèques vacances. Cette aide est réservée en priorité aux personnes qui ne sont jamais parties ou qui partent peu. Depuis trois ans maintenant l'Adapei 49 participe à la mise en place de ces aides.

C'est un engagement important pour l'association sur le plan organisationnel, administratif et financier. En effet la saisie de chaque dossier est réalisée par une salariée de l'association aidée d'une bénévole associative. Elles y consacrent de nombreuses heures et sont parfois amenées à recontacter les familles pour des précisions.

Au regard du temps passé et des dépenses financières occasionnées (participation financière des ESAT, frais d'envoi de courrier...) l'association réaffirme que cette aide est réservée à ses adhérents.

En 2015, 120 travailleurs d'ESAT ont obtenu chacun 200 € de chèques vacances après épargne. 44 travailleurs d'ESAT ont bénéficié de 15 250 € en chèques vacances pour un séjour, les aides allant de 150 € à 500 €.

Par ailleurs, 11 familles d'IME ont bénéficié de 5 290 €.

Et 4 personnes en foyer de vie ou foyer d'accueil médicalisé ont bénéficié de 1 880 €.

La prime d'activité

La prime d'activité remplace la prime pour l'emploi et le RSA activité à compter du 1^{er} janvier 2016. Cette nouvelle prime, destinée à encourager l'activité professionnelle, modifie son mode d'accès et prend désormais en compte les ressources du foyer des travailleurs. Pour bénéficier de la prime d'activité, il faut en faire la demande auprès de la CAF par téléprocédure. La nécessité d'une connexion internet et d'une adresse mail pour faire cette démarche mettait en difficulté un certain nombre de familles.

C'est pourquoi des bénévoles de l'association ont pu contacter les familles qui ont manifesté un besoin d'aide après des ESAT. Différentes actions ont été décidées :

- l'envoi d'un courrier aux familles des travailleurs en ESAT pour leur exposer les démarches possibles à faire auprès de la CAF,
- une permanence début juillet dans chaque ESAT ou au siège pour les deux ESAT Angevins pour apporter une aide plus individuelle,
- une salariée de l'association assurera le lien avec la CAF pour les familles restant en difficulté après ces aides.

L'accès à la santé

Depuis 2009, l'Adapei 49 s'intéresse à la question de l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. Elle poursuit ses différentes actions et est très active dans l'avancée de cette question.



Elle mène ces actions en partenariat avec d'autres associations et professionnels de santé.

1°) L'association participe activement à ACSODENT (accès aux soins dentaires). ACSODENT a pour missions :

- la formation des chirurgiens-dentistes à l'accueil des personnes en situation de handicap,
- la formation des professionnels du médico-social, des familles et des personnes accueillies à l'hygiène dentaire,
- la promotion des soins adaptés,
- la prévention dentaire par la mise en place de dépistages en établissements pour les personnes ayant des difficultés d'accès aux cabinets de droit commun.

Depuis octobre 2015, ACSODENT a pris une dimension régionale. Les missions doivent être étendues aux 5 départements. Ce qui est important à souligner c'est que depuis octobre nous avons des échanges avec l'ARS qui sont constructifs et beaucoup plus clairs pour la poursuite de nos actions.

2°) L'action de la commission inter-associative de Maine et Loire se poursuit depuis 2009. Régulièrement, des professionnels ou des bénévoles interviennent dans des écoles et auprès des cadres des hôpitaux pour faire de la sensibilisation à l'accueil des personnes handicapées.

- Le passeport santé : il est encore trop peu utilisé. C'est pourtant un outil apprécié des soignants. Il doit de plus en plus faire partie de nos habitudes.
- Les fiches explicatives des soins : elles sont traduites en facile à lire et à comprendre par des bénévoles, illustrées par une dessinatrice de Coactis santé. Après validation par des personnes accueillies dans des établissements de l'Adapei 49 et par un groupe d'experts, ces fiches sont mises en ligne sur le site santebd.org créé par Coactis Santé. Vous pouvez les télécharger gratuitement en format pdf. L'application santé bd est aussi disponible. Sur cette application, vous pouvez créer votre profil et la fiche est aussitôt téléchargée avec les particularités de votre profil.



E) Le groupe EPPI

L'association a recruté une salariée pour faciliter le développement et la continuité du groupe EPPI. Aujourd'hui ce poste, financé par le budget associatif, permet de relancer le groupe choletais et de soutenir les groupes saumurois et angevin.

Dans l'avenir, la présence de la salariée devrait faciliter l'accompagnement vers un groupe « Nous aussi » comme prévu dans le projet associatif.

34 personnes ont adhéré cette année (39 l'an dernier). L'effectif est stable avec un renouvellement sur Angers, une augmentation avec renouvellement sur Saumur (nouveaux adhérents du FV de La Maison des pins) et en baisse sur Cholet.



Les activités / projets menés avec les groupes en 2015 / 2016 :

➤ Sur Angers

- Préparation de la soirée dansante annuelle : la présence de la salariée du groupe EPPI a facilité la prise de parole et la participation de plusieurs des adhérents aux réunions du Comité local angevin . Le groupe a fait la proposition de 2 thématiques, une présentation adaptée a été proposée pour faciliter la prise de parole. Des échanges ont eu lieu sur la participation des adhérents EPPI à la réalisation de cette soirée.
- Participation à la réalisation d'une vidéo de promotion des activités d'Esca'l : interviews, vidéos et figuration sur les photos, sélection des images retenues, participation au choix des musiques de la bande sonore.

Sur Cholet

- Visite du foyer d'hébergement 'Les Résidences' (ex. les Hirondelles) et échanges avec les résidents et encadrants
- Participation au forum Escapades sur les loisirs adaptés à Cholet le 16/01/16
- En projet (fin juin) : découverte du SESSAD APIC'S. Visionnage du film de présentation d'Esca'l et échanges sur sa perception par les adhérents EPPI.

Sur Saumur

- Découverte du site troglodytique de Souzay-Champigny réaménagé par le Conseil départemental (sur le parcours de la Loire à vélo).
- Découverte d'une partie du parcours pédestre 'Laissez-vous conter Saumur' mis en place par la Ville.
- Echanges sur les souhaits de lieux à découvrir
- A venir (juin-juillet) : réunion participative des adhérents sur le choix de thématiques d'échanges pour les prochaines rencontres

Proposé aux 3 groupes :

Participation la journée régionale de l'Urapei du 24 avril à Cholet : 2 personnes ont participé au groupe de réflexion sur la citoyenneté avec restitution aux administrateurs participants à la rencontre. Cette journée a permis de rencontrer des membres de Nous Aussi 44 et 85 et nouer des liens.

En projet : rencontre des trois territoires avec échanges (thématiques à définir) et mutualisation des pratiques



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

L'ACTIVITÉ GESTIONNAIRE

A) La prise en compte des politiques publiques et les enjeux associatifs

➤ **Le rapport Piveteau et ses suites :**

Suite à des contentieux portés par l'Unapei sur l'absence de places pour l'accompagnement de personnes handicapées et aux nombreuses insatisfactions dans ce domaine, les Pouvoirs publics ont initié une démarche d'analyse et de questionnements.

L'enjeu : permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches (juin 2014). Dans ce sillage, un projet « une réponse accompagnée pour tous » a été mis en mouvement en 2015. Nos établissements et services devront contribuer à répondre à cet enjeu. Ils seront certainement encore plus sollicités pour l'accueil de personnes présentant des pathologies très complexes.

➤ **La redéfinition par le Conseil départemental à l'automne 2015 de sa politique en matière de protection de l'enfance**

Le Département a initié plusieurs rencontres sur le dernier trimestre pour informer les associations qu'il reconsidérerait les missions des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS). Il considère que l'offre ne répond plus aux besoins (territoires, tranches d'âge, modalités de réponse, ...). Cela impacte directement l'une de nos missions, à savoir l'accueil d'adolescents relevant de la protection de l'enfance, du handicap et de la psychiatrie. Un appel à projet est initié au moment où nous nous exprimons.

➤ **L'accès aux soins des personnes en situation de handicap**

Forte revendication de l'Unapei et des associations de parents du Maine et Loire, ce chantier a été travaillé au niveau régional avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) des Pays de la Loire et les représentants d'usagers et de familles, ainsi que les représentants du sanitaire.

Ce travail fait suite au rapport JACOB. Il rejoint également la mobilisation de l'Adapei 49 et des autres associations locales sur l'accès aux soins bucco-dentaires. Dans chaque département, vont être installés des centres dédiés permettant de faciliter cet accès aux soins. La charte Romain Jacob sera signée en Pays de la Loire le 2 juin 2016.

➤ **Le Troisième plan autisme**

Ce plan pluriannuel porté par l'Etat et piloté par les ARS a pour vocation de renforcer l'effort qualitatif et quantitatif dans l'accompagnement des enfants, adolescents et adultes présentant des troubles autistiques.

Sa déclinaison régionale nous a amenés à contribuer à l'élaboration de plusieurs chantiers de réflexion avec l'agence : formation des Cadres intermédiaires, crédits de formation à destination des équipes questionnements sur les renforcements de moyens, rencontres avec les organismes de formation des travailleurs sociaux. Il nous amènera en 2016 à fournir une évaluation des réponses mises en œuvre.

➤ **Les lois d'adaptation de la société au vieillissement et de modernisation de notre système de santé**

Ces deux lois ont des impacts sur l'ensemble des citoyens que nous sommes et ont des conséquences dans le champ du handicap.

La loi de santé prévoit, en particulier, plusieurs mesures dont :

- la nécessité pour les MDPH / MDA de proposer des solutions d'accompagnement temporaires ou subsidiaires en cas d'absence de places par exemple (dans le cadre d'un « projet d'accompagnement global »). D'autre part, elle redéfinit les instances de démocratie sanitaire,
- l'accessibilité aux personnes handicapées des programmes de prévention, de promotion et d'éducation à la santé,
- un rapport « portant sur les conséquences du fonctionnement en dispositif intégré sur le parcours des enfants, adolescents et jeunes adultes ». Cela pourrait être le prélude à une révision du fonctionnement de nos établissements et services permettant aux jeunes de « naviguer » de l'un à l'autre.

B) L'accueil des personnes handicapées

La classe externalisée de Saumur

L'IME Chantemerle de Bagnaux a ouvert une classe intégrée dans un groupe scolaire sur Saumur. C'est la première classe intégrée au sein de l'association. Des jeunes de l'IME y sont accueillis à mi-temps sur la première année scolaire. Ce projet a fait l'objet d'une convention impliquant la ville de Saumur, l'Education Nationale et l'Adapei 49. Une enseignante et du personnel éducatif sont chargés de l'accompagnement. L'ambition est également de partager des temps avec les autres élèves et avec l'équipe pédagogique.

Une deuxième classe intégrée verra le jour en septembre 2016 sur le baugeois avec l'IME Champfleury. L'IME Europe a, de son côté, engagé depuis quelques années un mouvement d'externalisation d'une partie de ses activités avec des partenaires éducatifs (lycées, ...).

Le dispositif APIC'S



L'accueil des jeunes en Amendement Creton prend une nouvelle forme. Les jeunes adultes sont désormais accueillis au sein de l'ESAT de Cholet pour ce territoire (mise en place en octobre 2015). Ils sont encadrés par un moniteur d'atelier. La formation et le suivi du projet individuel sont assurés par les professionnels d'APIC'S / Adapei formation.

Le même modèle sera mis en place à l'ESAT de Trélazé en 2017 à l'issue des travaux d'agrandissement. Cette nouvelle formule contribuera à renforcer l'insertion professionnelle et le partage avec les travailleurs handicapés déjà en poste.

La collaboration avec la psychiatrie

Ce partenariat se développe, comme nous l'avons indiqué lors de la dernière Assemblée Générale. Après la signature de convention avec nos établissements pour enfants et adolescents sur Angers et Cholet, nous sommes passés à la mise en place de conventions sur le secteur adultes.

Ces coopérations restent un enjeu majeur au regard de l'évolution des publics accueillis. Le public présentant des troubles psychiques est en constante augmentation. Plusieurs directeurs d'établissements ont largement contribué à consolider les liens institutionnels, sous le pilotage de l'ARS, en préparant les journées de travail en commun.

Le dossier unique de l'utilisateur

Ce dossier informatisé est désormais un outil de travail quotidien pour les professionnels. Il regroupe l'ensemble des données concernant le projet individualisé et son évolution. Il favorise une vision globale et partagée des enjeux liés à chaque personne accueillie.

Cet outil a permis de retravailler la forme et le modèle des projets (évaluation des besoins et attentes, moyens mis en œuvre, résultats obtenus, ...). Il est désormais également utilisé par l'association pour contacter les familles et tenir à jour les informations les concernant (adresse, ...).

C) La démarche qualité

La diffusion des recommandations de bonnes pratiques

Ces recommandations élaborées par des agences publiques (ANESM : Agence Nationale d'Evaluation Sociale et Médico-Sociale et HAS : Haute Autorité de Santé) sont désormais portées individuellement à la connaissance des salariés.

Ces recommandations ont pour objet de proposer des repères aux professionnels dans leurs pratiques d'accompagnement.

Les cellules qualité

Désormais, chaque établissement ou pôle dispose d'une cellule qualité chargée de la mise en œuvre et du suivi de l'amélioration de la qualité au service des personnes accueillies.

La sécurisation du circuit du médicament

Un groupe de travail, avec l'appui des établissements ayant déjà construit leurs propres outils, a élaboré un support associatif pour harmoniser les modes de gestion et de traitement des médicaments dans nos établissements et services.

Enjeu de sécurité pour les usagers, maîtrise nécessaire des risques, axe de travail de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, la gestion des médicaments (ordonnancement, mise en pillulier, distribution, ...) était un axe du plan qualité associatif.

D) Les conditions d'accueil des personnes accompagnées

L'inauguration des locaux espaces verts d'Avrillé

Ces locaux, en usage depuis septembre 2014, ont fait l'objet d'une inauguration en juin 2015.

Les propos des professionnels ont confirmé l'amélioration des conditions de travail et la rationalité d'un tel outil de travail sur la zone industrielle et commerciale des Landes, à proximité de nos autres ateliers.



Les chantiers en cours ou ayant débuté en 2015

- L'agrandissement et la mise aux normes du foyer La Longue Chauvière à Cholet : les travaux ont débuté comme nous l'avons indiqué lors du dernier trimestre 2015.
- La reconstruction du foyer L'Accueil à Doué la Fontaine a repris son cours après une suspension du chantier de quelques mois.
- Les travaux de reconstruction et de rénovation de l'IME Europe aux Ponts de Cé ont suivi leurs cours. La réception de la partie neuve aura lieu dans quelques semaines.
- L'agrandissement de l'ESAT La Pommeraye est en cours de construction
- Le projet de reconstruction de l'ESAT d'Avrillé suit son cours avec l'option mise sur un terrain et le choix d'un architecte. Comme indiqué dans la première partie du rapport, une commission associative est mobilisée sur le projet. Cela concerne le déménagement de plus de 100 personnes autour d'un nouveau projet.

E) Le redressement économique des EA



Nous indiquions lors de l'Assemblée Générale 2015 un retour à l'équilibre en 2014 du pôle entreprises adaptées.

Ce redressement est largement confirmé sur l'exercice budgétaire 2015 avec une nette amélioration du résultat économique.

Cette amélioration est due à la conjonction de plusieurs phénomènes :

- une meilleure rentabilité des activités traditionnelles (amélioration des marges, nouveaux marchés, rationalisation des organisations),
- la montée en puissance des activités de services (blanchisserie industrielle, cuisine de Cholet, ...),
- des outils de suivis et de gestion plus efficaces (contrôle de gestion et pilotage économique).

Ces évolutions sont également liées à la qualité du travail et à l'investissement des cadres et des équipes de ce pôle. Malgré la fragilité de ce secteur très dépendant du contexte économique, cette situation vient conforter les choix faits par l'association d'avoir maintenu l'ensemble des emplois lors des années les plus difficiles.

Il nous manque paradoxalement aujourd'hui des aides au poste pour faire face à l'augmentation de nos effectifs de salariés en situation de handicap.

F) La gestion des ressources humaines

La complémentaire santé

L'année 2015 a été consacrée à l'élaboration du cahier des charges, la mise en concurrence et aux choix d'un organisme pour une mise en œuvre au 1er janvier 2016. Cette obligation légale à destination de l'ensemble des salariés nous a amenés à quitter Intégrance et à remettre en question la gestion de la mutuelle propre aux ESAT et aux EA.

Nous avons retenu Harmonie Mutuelle et mis en place ces nouvelles dispositions qui représentent un avantage non négligeable pour la majeure partie des salariés. Nous devons absorber en 2016 les surcoûts liés à cette obligation.

L'observatoire des métiers et des compétences

Cet observatoire paritaire (employeur et organisations syndicales) est issu de notre accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences). Il a continué à travailler sur les fiches métiers tout au long de l'année 2015.

Construites dans une démarche participative (consultation de professionnels de chaque métier), elles seront ensuite à adapter dans chaque établissement et service. Nous disposerons fin 2016 de l'ensemble de ces fiches.

La formation des salariés

Nous avons évoqué lors de la précédente Assemblée Générale la mise en place de formations à la gestion de la violence. Ces formations se sont poursuivies au cours de l'année 2015 / début 2016.

Nous avons également mis en place des actions concernant l'autisme pour les professionnels des SES-SAD en particulier ainsi que des actions dans le cadre du dispositif Différent et Compétent au sein des ESAT. Ces actions ont été financées dans le cadre de crédits alloués en grande partie par l'ARS.

Nous avons construit avec l'ARS une action régionale destinée aux chefs de service autour des conditions d'accueil des personnes autistes et du management des équipes dédiées à ce public. Toutes ces formations viennent compléter les plans de formation internes à chaque établissement.

La réorganisation du mouvement syndical employeur

L'Adapei 49 adhère à la FEGAPEI depuis environ 10 ans. Dans le cadre des nouvelles dispositions liées à la représentativité des organisations syndicales d'employeurs et de salariés, la FEGAPEI va fusionner avec un autre syndicat, le SYNEAS.



L'année 2015 a été consacrée à la préparation de cette fusion, entre autres, dans le cadre de notre délégation régionale. Un nouvel acteur syndical verra le jour au 1er janvier 2017. Il prendra la dénomination « NEXEM Employeurs, différemment ». Cette organisation représentera 3 000 associations employeurs et 300 000 salariés.

L'aménagement du temps de travail

Des négociations sur l'annualisation du temps de travail au sein des IME et SESSAD ont eu lieu début 2015 et ont abouti à un constat de désaccord. Elles ont repris fin 2015 pour aboutir à un compromis et à une signature actée en mai 2016.

Un nouveau service : le SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

L'Adapei 49 a choisi de répondre à la décision des pouvoirs publics de création d'un SAMSAH sur le territoire de Maine et Loire pour les raisons suivantes :

- l'opportunité d'offrir à trente personnes en situation de handicap un parcours accompagné (ou une étape de ce parcours),
- la pertinence d'un soutien à domicile pour les adultes en situation de handicap qui le peuvent,
- l'expérience de l'Adapei 49 dans l'accompagnement en milieu ordinaire et sur les lieux de vie des personnes en situation de handicap.

Ce projet a pour objet de répondre aux attentes d'adultes dont les pathologies et les parcours antérieurs sont très divers et variés.

Généraliste et polyvalent, ce service fait appel aux compétences que nous avons développées auprès de publics présentant diverses déficiences et troubles associés. Ne prétendant pas pour autant disposer d'une expertise dans tous les domaines, le projet repose également sur la nécessité de nombreuses coopérations sur les territoires infra-départementaux concernés.

Chaque projet individuel s'appuie sur l'expérience de la personne accompagnée, le développement de son auto-détermination et sa capacité à effectuer des choix personnels, le tout dans une logique de parcours coordonné. Il s'appuie également sur la capacité des professionnels à nouer des relations d'authenticité et des alliances permettant la mise en mouvement, l'expression des potentiels et la responsabilité de la personne accompagnée.

Ce SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) a ouvert en décembre 2015. Le siège est commun avec celui du SAVS d'Angers.

Autorisé et financé par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé, il complètera l'accompagnement à domicile effectué par nos SAVS.

Quel accompagnement ?

Les professionnels du SAMSAH accompagnent les personnes à leur domicile. Une partie du personnel est médical : médecins, infirmiers, aides-soignants. L'autre partie est éducative : éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale.

Il interviendra sur plusieurs territoires du département de Maine et Loire et nécessitera la mobilité des professionnels.

Pour qui ?

Ce service est destiné à des personnes en situation de handicap bénéficiant d'une orientation SAMSAH de la part de la MDPH / MDA. Il peut s'agir :

- d'adultes travailleurs handicapés vieillissants ayant besoin de soins,
- de jeunes adultes sortant d'IME,
- d'adultes bénéficiant d'un suivi psychiatrique,
- d'adultes ayant bénéficié des dispositifs de protection de l'enfance.

Une nouvelle organisation

Le pôle hébergement et accompagnement social s'est organisé avec :

- une filière accompagnement à domicile regroupant SAVS et SAMSAH,
- une filière hébergement : Résidences Adapei, Maison de Belle Beille et L'Accueil.



Christel PRADO, Présidente
Congrès Unapei 2016

L'Unapei en quelques actions



La réforme de l'AAH : l'Unapei a fait reculer le gouvernement

Le Gouvernement avait fait part de son intention de revoir les conditions de ressources pour le calcul de l'AAH en appréhendant les revenus des capitaux non imposables. Grâce à la mobilisation des associations, notamment de l'Unapei, le Gouvernement a renoncé à cette réforme.

La prime d'activité : les droits pour les travailleurs handicapés

L'Unapei a obtenu que cette prime puisse bénéficier aux travailleurs handicapés, y compris lorsqu'ils exercent leur activité en ESAT et/ou perçoivent l'AAH. L'AAH bénéficiera du même abattement favorable que celui applicable aux revenus d'activité professionnelle.

Le Troisième plan autisme : le suivi

L'Unapei participe au suivi et à la mise en œuvre du Troisième plan autisme : groupe de travail sur la formation des médecins, sur la formation initiale et continue des professionnels du médico-social, rédaction d'un guide destiné aux MDPH... Elle a participé également à l'élaboration de l'instruction concernant la prise en compte des besoins des personnes autistes au sein des structures médico-sociales.

La campagne des « Bannis de la République » :

L'Unapei a alerté les responsables politiques et l'opinion publique sur la situation de plus de 47 000 personnes handicapées sans solution d'accompagnement ou exilées en Belgique faute de solution de proximité. L'Unapei a porté ses revendications devant l'Assemblée Nationale et été soutenue par une centaine de parlementaires. L'Etat s'est engagé à limiter les départs non souhaités vers des établissements en Belgique. Un budget de 15 millions d'euros serait également alloué en 2016 pour offrir à chaque personne une solution adaptée à ses besoins. Compte tenu des besoins, ces mesures sont totalement insuffisantes.



Le rapport Piveteau : sa mise en oeuvre

Un nouveau dispositif, le Plan d'accompagnement global (PAG), négocié par l'Unapei tout au long de l'année 2015, a été adopté fin 2015 via la loi Santé. Ce PAG est supposé apporter des solutions complémentaires lorsque l'orientation par la MDPH/MDA ne peut être mise en œuvre immédiatement et qu'un risque de rupture de parcours se présente. Cela vise à mettre fin à une pratique des MDPH/MDA consistant à proposer des orientations au regard des seules ressources mobilisables sans prendre en compte les besoins et droits des personnes handicapées. Il est actuellement déployé dans 24 départements « pionniers ».

Le rôle du proche aidant

L'Unapei a participé à l'organisation d'un colloque qui a permis de dresser un bilan des avancées depuis 10 ans et les enjeux de la représentation des aidants familiaux. Le collectif a élaboré un livret d'auto-évaluation des besoins des aidants familiaux, avec pour objectif d'aider les aidants à identifier leurs besoins en termes de répit, d'informations, de soutien, santé... En parallèle, l'Unapei a porté plusieurs amendements au projet de modernisation de notre système de santé visant à la prise en considération des aidants familiaux et de leur santé

Des activités périscolaires financées

Un décret est venu pérenniser le fonctionnement du fonds de soutien au développement des activités périscolaires suite à la réforme des rythmes scolaires. Ainsi, les communes et intercommunalités qui organisent des activités périscolaires pourront bénéficier de 50 € par élève handicapé. Pour les communes les plus en difficulté, un complément de 40 € est prévu, soit 90 € au total.

Rapport d'orientation



L'Adapei 49 a inscrit son action dans le cadre de son projet associatif 2014 / 2018 adopté par son Conseil d'Administration. Elle revendique être un acteur politique et gestionnaire dans le champ du handicap.

- L'association est partie prenante du mouvement militant en faveur des droits des personnes handicapées et de l'amélioration de leurs conditions de vie et s'inscrit également dans la lutte contre l'exclusion.
- Elle accueille des personnes sans discrimination liée à des facteurs sociaux, raciaux, religieux ou autres.
- Ses actions s'inscrivent dans une dynamique de missions d'intérêt général pour l'essentiel confiées par les Pouvoirs publics, l'Etat et les Collectivités locales.
- Son fonctionnement s'intègre dans une démarche à but non lucratif. Tous les moyens dégagés par l'Association sont destinés au développement de ses missions.

- Les droits des personnes accueillies font l'objet d'une attention permanente en termes d'information et de mise en œuvre. Tous les droits définis et rappelés, en particulier dans les lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005, doivent être appliqués sans restriction (sauf dispositions judiciaires). La personne accueillie est au cœur des préoccupations de l'ensemble des acteurs associatifs.

L'Adapei 49 est particulièrement attentive aux valeurs suivantes :

- **L'accès à la reconnaissance sociale et à la citoyenneté** dans une démarche de valorisation des capacités et des compétences.
- **L'accès à tous les espaces et ressources du milieu ordinaire** grâce à un accompagnement adapté et sécurisant.
- **Le développement de toute forme d'expression et de participation des usagers dans le cadre de leur projet individuel**, de leur droit de regard sur le fonctionnement des établissements et services les concernant et plus généralement de la vision de leurs attentes et de leurs besoins.
- **Le respect des personnes accueillies** : Chaque usager doit être reconnu dans sa singularité, dans son besoin de dignité et de respect de son intégrité, sans jugement de valeur. L'Adapei 49 reconnaît, en particulier, leur droit à une vie intime et sexuelle, à une vie de couple, à la possibilité de fonder une famille et à un accompagnement éducatif dans ces domaines.
- **Le libre choix des modes d'accueil et d'accompagnement** à partir des besoins et des attentes exprimés par les usagers et/ou leur famille et de l'évaluation effectuée par les services de la Maison De l'Autonomie (MDA).
- **La prise en compte et la considération des familles** : Les familles doivent être reconnues et impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et actions destinés à leurs enfants. Le consentement des personnes accueillies, lorsqu'elles sont majeures, est indispensable à l'élaboration du projet d'accompagnement et aux enjeux qui en découlent.

Le Conseil d'Administration issu du renouvellement consécutif à la dernière Assemblée Générale et son Bureau se sont inscrits dans le cadre du projet associatif pour formaliser leur projet et prioriser les actions à conduire en 2016/2017. Sept domaines d'actions ont ainsi été arrêtés.



A) Etre à l'écoute et répondre aux besoins des familles

C'est le premier chantier qu'a décidé de porter le Conseil d'Administration dans le prolongement des travaux initiés par le précédent Conseil d'Administration.

Il s'agit de tout mettre en œuvre pour accompagner les familles en leur portant une attention particulière au moment de l'accueil dans nos établissements et aux étapes de réorientations.

Notre volonté est de prendre en compte les préoccupations des familles et de les mobiliser pour qu'elles soient actrices dans la vie de notre association. Des travaux sont conduits pour créer des méthodes et des outils à cet effet.

B) Obtenir de nouvelles capacités d'accueil et d'accompagnement de qualité et diversifiés



Plusieurs centaines de familles n'ont pas de solution d'accueil pour leur enfant ou un accueil inadapté. D'autres, faute de réponses en proximité géographique, ont trouvé des établissements à plusieurs centaines de kilomètres, voire à l'étranger avec toutes les difficultés liées à l'éloignement pour la personne accueillie et pour la famille.

Au côté de l'Unapei, l'Adapei 49 est mobilisée pour obtenir de nouvelles capacités d'accueil. Dans cette perspective, notre association a interpellé les parlementaires du département pour les sensibiliser afin d'obtenir leur soutien et leur engagement.

Nous sommes aussi déterminés dans nos discussions avec les principaux financeurs, l'ARS et le Conseil départemental. Il s'agit d'être vigilants et fermes pour défendre et obtenir les budgets indispensables au bon fonctionnement de nos établissements pour un accompagnement de qualité. Nous connaissons déjà cette tension budgétaire qui nous conduit à ne pas pourvoir tous les postes prévus dans les organigrammes.

Au côté de l'équipe de direction et des professionnels, le Conseil d'Administration et le bureau portent fortement ces préoccupations.



C) Renouveler, moderniser, adapter nos infrastructures proposant des activités professionnelles

Nous devons tout mettre en œuvre pour que nos établissements soient adaptés afin qu'ils répondent aux besoins des personnes accueillies.

Nous poursuivons la réflexion pour finaliser le projet de reconstruction de l'ESAT d'Avrillé qui ne répond plus à la qualité d'accueil. Un groupe mobilisant des professionnels et des représentants du conseil d'administration se réunit régulièrement pour définir les éléments de ce projet avec l'architecte. Ce projet est l'opportunité de porter la réflexion sur les besoins et les attentes des personnes accueillies, sur l'évolution du travail et l'innovation dans les activités.

Le travail hors les murs de nos établissements est aussi un enjeu important qui peut nous permettre de répondre à des marchés en valorisant les compétences de nos ouvriers. Ces réflexions concernent les ESAT et les EA.

Il nous faut aussi prendre en compte l'évolution des marchés et des besoins des entreprises. Une démarche doit être conduite pour valoriser et mettre en avant toutes nos compétences auprès des entreprises, des administrations et des collectivités. Nous devons également innover et développer de nouvelles activités répondant à l'évolution des besoins de nos clients et des marchés.

Un projet de branche ESAT artistique s'inscrit pleinement dans notre volonté de diversification des activités et de prise en compte des personnes accueillies. Un groupe de travail inter associatif réunissant des parents et des professionnels a été créé pour finaliser et mettre en œuvre ce projet.

D) Appréhender le vieillissement

Chez les personnes handicapées, le vieillissement développe très souvent de la fatigabilité et provoque des difficultés à poursuivre correctement leurs activités professionnelles. L'incapacité de poursuivre l'activité peut conduire à une nécessaire évolution des ouvriers concernés et à des réorientations.



La cessation d'activité et le passage à la retraite doivent être préparés et gérés en inscrivant cette étape dans le parcours de vie de la personne et en tenant compte de ses souhaits. La prise de la retraite impose le plus souvent une modification des conditions d'hébergement, l'hébergement en foyer n'étant plus possible. L'accueil en foyer de vie ou l'accompagnement à domicile peuvent atteindre des limites quand se cumulent le handicap et une aggravation de la dépendance.

Des solutions doivent être développées pour gérer positivement ces situations de plus en plus fréquentes. Il s'agit en fait de développer des parcours de vie prenant en compte la situation et les capacités de chaque personne à chaque étape de sa vie.



E) Développer les solutions d'hébergement adaptées aux personnes déficientes

Le manque de places en foyers d'hébergement est identifié. Il nous faut nous mobiliser pour en créer de nouvelles.

Des solutions innovantes doivent aussi être développées pour répondre aux attentes et aux capacités d'autonomie de certaines personnes déficientes mais aussi pour limiter les coûts. Dans ce domaine aussi, il y a urgence pour libérer la contrainte quotidienne de nombreuses familles. Des solutions seront développées par la mobilisation des familles de notre association. L'écoute et l'appui des collectivités et des bailleurs sociaux seront également indispensables à l'aboutissement des projets.



F) Penser l'accompagnement dans la globalité du parcours de vie

Il s'agit pour chaque personne d'appréhender tous les temps de sa vie pour les mettre en œuvre dans les meilleures conditions et de façon satisfaisante : hébergement, transport, périscolaire, travail, loisirs, vacances, familles.

L'enjeu est de proposer à chaque personne les meilleures conditions pour sa qualité de vie en lui permettant de développer toutes ses capacités personnelles et une intégration sociale.

Le service sports et loisirs d'ESCA'L s'inscrit dans cette perspective en offrant des activités accessibles sur l'ensemble du territoire départemental.

G) Défendre les droits des personnes handicapées

La question de l'accessibilité à tous les lieux et services est centrale. Il s'agit de développer les indications et supports compréhensibles par tous. Il s'agit aussi de sensibiliser, voire former les personnes en situation d'accueil.

Une attention particulière doit être portée à l'accès aux soins. Des travaux sont engagés dans cette perspective mobilisant les acteurs du handicap et de la santé en vue de produire des supports accessibles.

L'ARS semble très attachée à cette thématique qui pourrait être prise en compte dans les futures négociations du CPOM .



L'Adapei 49, en quelques chiffres

Education (0 à 20 ans)

551 enfants et adolescents

SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile) :

Accompagnement des enfants et adolescents à domicile, à l'école et sur les tous les lieux de vie.

IME (Institut Médico Educatif) avec ou sans internat :

Accueil et prise en charge adaptés dans des établissements d'éducation spécialisée qui conjuguent scolarisation, soins et développement des compétences.

Les IME peuvent avoir plusieurs sections :

- SEES : Section d'Education et d'Enseignement Spécialisés
- SIPFP : Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle
- SEHA : Section pour des Enfants avec des Handicaps Associés
- Unité spécifique pour jeunes autistes ou présentant des Troubles Envahissants du Développement

MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) :

Lieu de vie pour enfants ayant une reconnaissance du handicap et qui sont confiés à l'établissement par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Formation / Insertion 3000 stagiaires

Sports et Loisirs

340 personnes

Adapei-Formation et APIC'S

Espaces dédiés à l'orientation professionnelle, a formation professionnelle et à l'insertion ou à la réinsertion.

Esca'l

Service de sports, culture, loisirs et séjour de vacances pour enfants, adolescents et adultes en situation de handicap.

Travail

446 travailleurs et ouvriers

EA (Entreprise Adaptée) :

Lieu de travail avec des adaptations pour tenir compte des compétences et capacités des adultes en situation de handicap.

ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) :

Lieu d'activités professionnelles et de soutien socio-éducatif pour adultes en situation de handicap.

Habitat

298 personnes

Foyer d'hébergement : logement en chambres individuelles au sein du foyer ou en appartements à proximité et un accompagnement dans la vie quotidienne pour adultes travaillant en EA ou ESAT.

SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) : accompagnement de la vie quotidienne d'adultes vivant en autonomie.

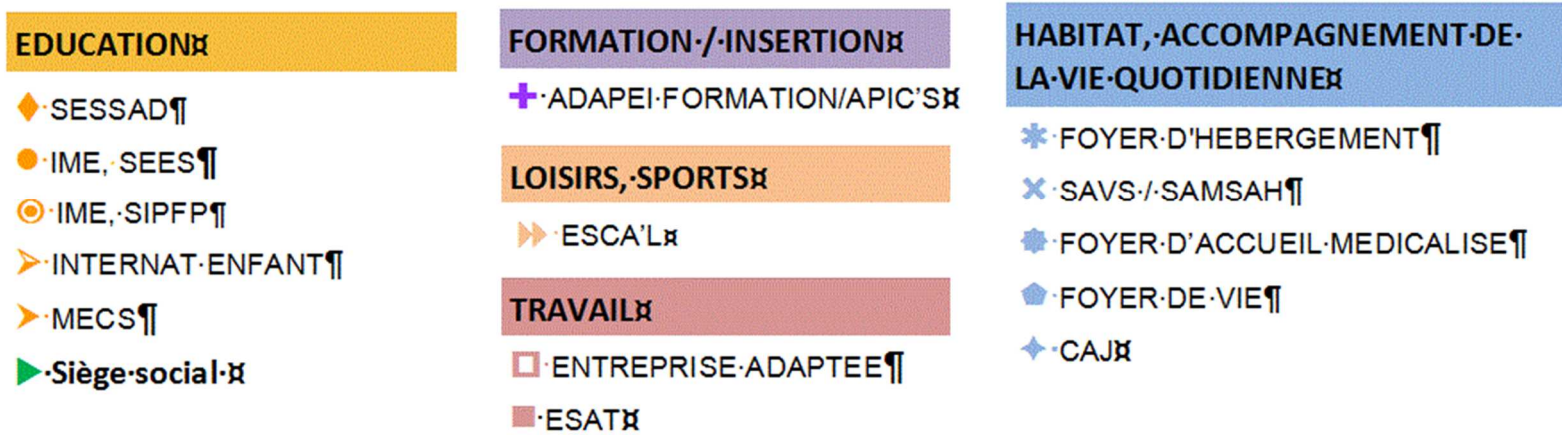
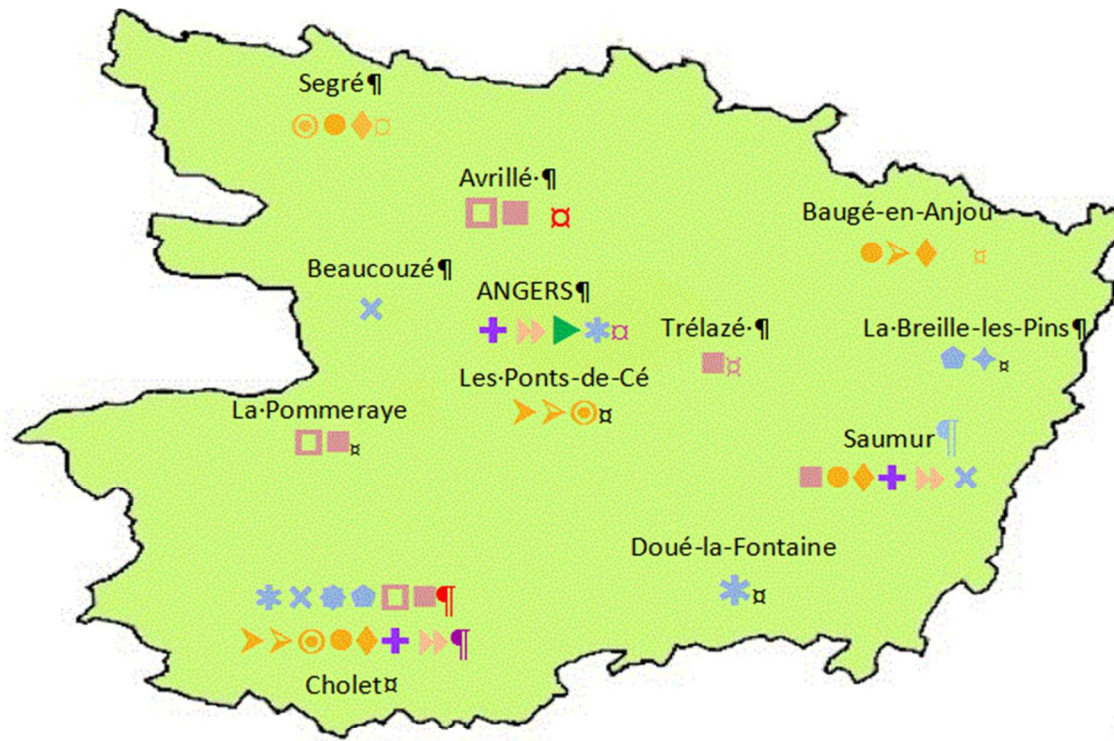
SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) : accompagnement SAVS avec une composante soins.

FO (Foyer Occupationnel) : lieu de vie et d'activités pour des adultes qui ne sont pas en capacité de travailler.

CAJ (Centre d'Activités de Jour) : activités du foyer occupationnel sans hébergement.

FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) : lieu de vie et d'activités pour des adultes qui ont peu d'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et besoin de soins courants.

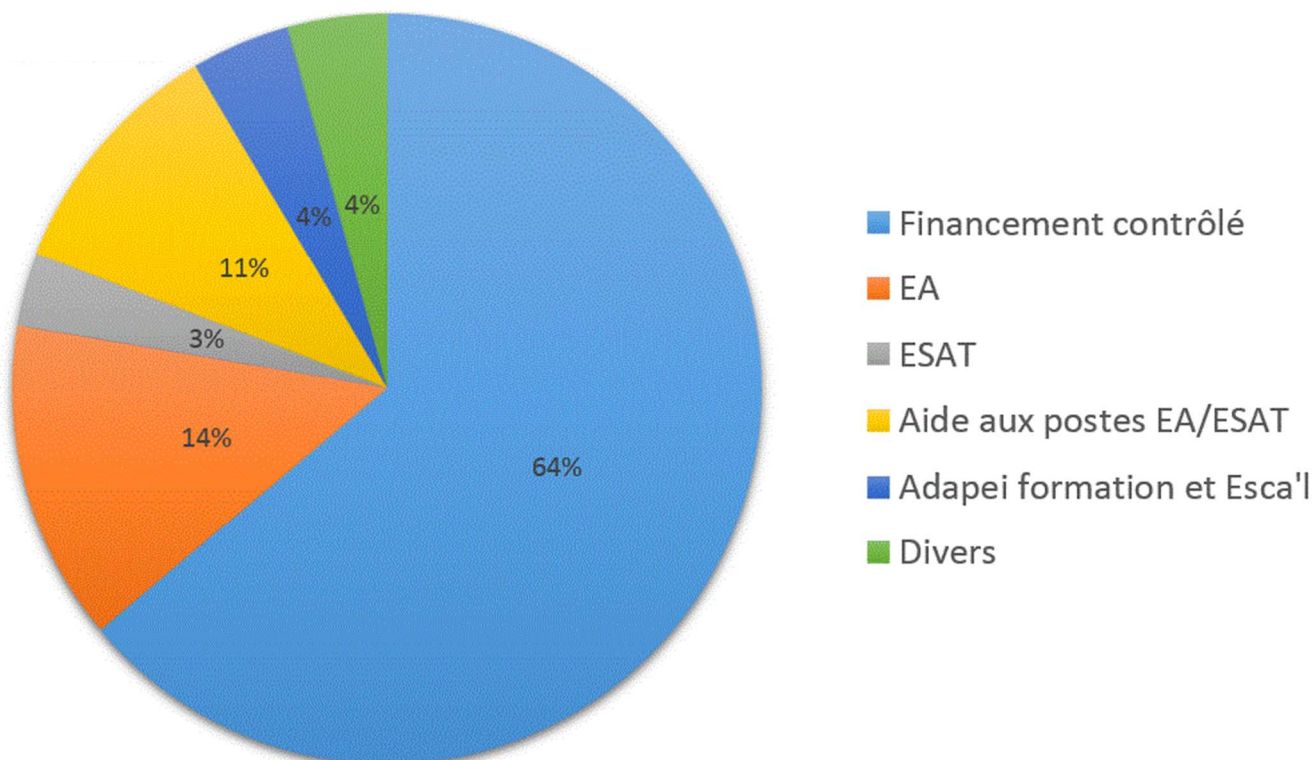
L'Adapei 49, 31 établissements sur le département



L'Adapei 49, quelques données budgétaires

Un budget total de 47 Millions d'euros

dont 30 millions d'euros de recettes pour les établissements et services à financement public



Les établissements à financement public :

- IME, SESSAD, FAM soin et SAMSAH soin (CPOM assurance maladie/ARS)
- ESAT pour le budget social (CPOM Etat/ARS)
- Foyer occupationnel, foyer d'accueil médicalisé, foyer d'hébergement, MECS et SAMSAH (Conseil Départemental)

MES NOTES

